

Rapport d'activité de la Commission de Qualification Assemblée Générale QualiPro-CFI 12 septembre 2016

Remerciements

Les membres de la Commission de qualification remercient toutes les personnes qui ont contribué, bénévolement, à la conception et à la réalisation des outils (référentiels, guides, ...) qui permettent, aujourd'hui, à la Commission d'assurer sa mission avec rigueur.

Elle remercie particulièrement les CFI qualifiés qui acceptent de tenir le rôle d'instructeur.

La Commission de Qualification a été mise en place le 18 février 2016, lors de la création de l'association QualiPro-CFI.

Toutefois, plusieurs réunions avaient permis aux fondateurs, avant cette date, d'examiner des dossiers de candidatures et d'inscrire des CFI au répertoire.

Depuis la création de la Commission de Qualification, trois réunions ont eu lieu : les 18 février, 12 avril et 21 juin 2016. (A noter que les prochaines réunions de la Commission de Qualification se tiendront les 19 octobre et 14 décembre 2016).

Avant la création de la Commission de Qualification, six réunions avaient eu lieu : Les 11 septembre et 19 décembre 2014, et les 11 février, 16 juin, 10 septembre et 15 décembre 2015.

Fin 2016, la Commission se sera donc réunie 11 fois depuis le lancement du RP-CFI.

Les membres de la Commission de Qualification

La Commission de Qualification comprend actuellement sept membres :

Philippe Cusson, CFI,
Francis Dumas-Delage, Fondateur et Directeur Général du Groupe AFC, vice-Président FFP Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin,
Marie-Hélène Frémeaux, CFI,
Olivier Gourbesville, CFI,
Michel Lemberg, Expert certification professionnel,
Anne-Marie Nguyen, CFI,
Danièle Simon, CFI.

Les membres de la Commission de Qualification ont élu le 21 juin 2016, pour un mandat d'un an, Olivier Gourbesville comme président de cette commission.

Les instructeurs

L'implication d'instructeurs dans le processus de qualification a été réalisée pour la 1ère fois pour la réunion de la Commission du 21 juin 2016. Quatre personnes ont assumé ce rôle d'instructeur, toutes inscrites au RP-CFI : Virginie David Cosme, Isabelle Montané, Jean-Roch André et Céline Dalbéra. Chacun-e d'eux-elles était mentoré-e par un membre de la Commission de qualification.

Examen des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures jusqu'à la réunion du 12 avril 2016 inclus ont été instruits par des membres de la Commission de qualification.

Pour la 1^{ère} fois, lors la réunion de la Commission de qualification du 21 juin 2016, 5 dossiers ont été étudiés par les instructeurs, les 4 autres étant examinés, comme précédemment, par des membres de la Commission de qualification.

Les CFI, qualifiés, inscrits au RP-CFI.

A la date de l'Assemblée générale, le 12 septembre 2016,

- la Commission de Qualification, depuis le 11/9/2014, a examiné 51 dossiers de candidatures,
- 39 demandes ont reçu un avis favorable et ainsi 39 CFI sont qualifiés, inscrits au RP-CFI (soit 76% des demandes reçues),
- parmi les 10 dossiers qui n'ont pas reçu un avis favorable, deux ont été renvoyés avec une demande de complément d'informations et sont donc en attente.

Budget prévisionnel de la Commission de qualification

L'ensemble des activités de la Commission de qualification est jusqu'alors assuré bénévolement.

Il sera nécessaire, pour assurer un niveau de qualité correspondant aux engagements de l'association QualiPro-CFI de mettre en place un secrétariat de la Commission pour assurer les tâches relatives à la gestion des dossiers de candidatures et au fonctionnement de la Commission.

La charge de travail estimée correspond à un budget-temps moyen de l'ordre de 2,5 à 4 jours par mois, selon le nombre de dossiers à traiter.

Orientations de travail

- poursuivre l'élaboration des outils soutenant le processus de qualification, notamment en relation avec la prise en compte des exigences du décret qualité,
- améliorer le dispositif d'accompagnement des instructeurs, sur la base – notamment - du retour d'expérience de l'implication des instructeurs lors de la pré-étude des dossiers pour la réunion du 21 juin 2016.

La Commission de qualification

Le 5 septembre 2016